Date d'effet : 2014-09-09

Numéro : 1156096001

MD Doctors Direct

RapiTest®

Multidrug Pipette Panel Test

Test rapide en une étape pour la détection qualitative des stupéfiants (Urine) Mode d'emploi

Français

Mode d'emploi pour l'analyse de toute association entre les drogues suivantes : Amphétamine 300, amphétamine 500, amphétamine, barbituriques, benzodiazépines 200, benzodiazépines, buprénorphine, cocaïne 150, cocaïne, cotinine, fentanyl, kétamine, marijuana 20, marijuana, marijuana 150, méthadone, EDDP 100 (métabolite de méthadone), EDDP 300 (métabolite de méthadone), méthamphétamine 300, méthamphétamine 500, méthamphétamine, méthylène-dioxy-méthamphétamine, morphine 300, opiacé 2000, oxycodone, phencyclidine, propoxyphène, tramadol et antidépresseurs tricycliques.

Test de dépistage rapide en une seule étape pour la détection qualitative et simultanée de plusieurs drogues et métabolites de drogue dans l'urine humaine.

Réservé exclusivement à un usage diagnostique in vitro médical et professionnel.

APPLICATION ET RÉSUMÉ

Les tests de dépistage urinaires de nombreuses drogues vont des simples dosages immunologiques à des méthodes analytiques complexes. Grâce à leur rapidité et sensibilité, les dosages immunologiques sont devenus la méthode de recherche préférentielle de la présence éventuelle de plusieurs drogues dans l'urine.

Le RapiTest® Multidrug Pipette Panel (Urine) est un immunodosage chromatographique à écoulement latéral pour la détection qualitative de plusieurs drogues et métabolites de drogue dans l'urine aux concentrations seuils suivantes :[1]

Test	Étalon	Valeur seuil (ng/ml)
Amphétamine (AMP 300)	d-Amphétamine	300
Amphétamine (AMP 500)	d-Amphétamine	500
Amphétamine (AMP)	d-Amphétamine	1 000
Barbituriques (BAR)	Sécobarbital	300
Benzodiazépines (BZO 200)	Oxazépam	200
Benzodiazépines (BZO)	Oxazépam	300
Buprénorphine (BUP)	Buprénorphine	10
Cocaïne (COC 150)	Benzoylecgonine	150
Cocaïne (COC)	Benzoylecgonine	300
Cotinine (COT)	Cotinine	100
Fentanyl (FTY)	Norfentanyl	20
Kétamine (KET)	Kétamine	1 000
Marijuana (THC 20)	11-nor-Δ^9-THC-9 COOH	20
Marijuana (THC)	11-nor-Δ^9-THC-9 COOH	50
Marijuana (THC 150)	11-nor-Δ^9-THC-9 COOH	150
Méthadone (MTD)	Méthadone	300
Métabolite de méthadone (EDDP 100)	2-Éthylidène-1,5-Diméthyl-3,3-Diphénylpyrrolidine (EDDP)	100
Métabolite de méthadone (EDDP 300)	2-Éthylidène-1,5-Diméthyl-3,3-Diphénylpyrrolidine (EDDP)	300
Méthamphétamine (MET 300)	d-Méthamphétamine	300
Méthamphétamine (MET 500)	d-Méthamphétamine	500
Méthamphétamine (MET)	d-Méthamphétamine	1 000
Méthylène-dioxy-méthamphétamine (MDMA)	d,l-Méthylène-dioxy-méthamphétamine	500
Morphine (MOP 300)	Morphine	300
Opiacé (OPI 2000)	Morphine	2 000
Oxycodone (OXY)	Oxycodone	100
Phencyclidine (PCP)	Phencyclidine	25
Propoxyphène (PPX)	Propoxyphène	300
Tramadol (TRA)	Tramadol	100
Antidépresseurs tricycliques (TCA)	Nortriptyline	1 000

Ce test permet de détecter d'autres composés apparentés. Consulter le tableau Spécificité analytique de la présente Mode d'emploi.

Ce test fournit seulement un résultat de test analytique préliminaire. Une autre méthode chimique plus spécifique doit être utilisée pour confirmer un résultat d'analyse. La chromatographie en phase gazeuse/spectrométrie de masse (GC/MS) constitue la méthode de confirmation privilégiée. Le résultat de tout test de dépistage de drogues doit être interprété avec le jugement professionnel nécessaire et à la lumière des informations cliniques à disposition, particulièrement lorsque des résultats positifs préliminaires sont utilisés.

PRINCIPE

Le RapiTest® Multidrug Pipette Panel (Urine) est un immunodosage basé sur le principe de la liaison compétitive. Les drogues éventuellement présentes dans l'échantillon d'urine rivalisent avec leurs conjugués respectifs pour les sites de liaison sur leurs anticorps spécifiques.

Au cours d'un test, un échantillon d'urine migre vers le haut par capillarité. Si une drogue est présente dans un échantillon d'urine en-dessous de sa concentration seuil, une drogue ne saturera pas les sites de liaison de son anticorps spécifique. L'anticorps réagira ensuite avec le conjugué drogue-protéine et une ligne colorée visible apparaîtra dans la zone de test de la bandelette de dépistage spécifique. La présence de drogue au-dessus de la concentration seuil saturera tous les sites de liaison de l'anticorps. Par conséquent, la ligne colorée n'apparaîtra pas dans la zone de test.

Un échantillon d'urine positif ne générera pas de ligne colorée dans la zone de test spécifique de la bandelette en raison de la compétition des drogues alors qu'un échantillon d'urine négatif générera une ligne dans la zone de test en raison de l'absence de compétition de drogue. En guise de procédure de contrôle, une ligne colorée apparaîtra toujours dans la zone de contrôle. Elle indique qu'un volume suffisant d'échantillon a été ajouté et que la membrane a été imbibée.

RÉACTIFS

Chaque test du dispositif de test inclut des particules couplées à des anticorps spécifiques à la drogue, ainsi que les conjugués drogue-protéine correspondants. Un anticorps de chèvre est utilisé sur chaque ligne de contrôle.

PRÉCAUTIONS

- Réservé exclusivement à un usage diagnostique *in vitro* médical et professionnel. Ne pas utiliser après la date d'expiration.
- Le dispositif de test doit rester dans la pochette scellée jusqu'à son utilisation.
- Tous les échantillons doivent être considérés comme potentiellement dangereux et manipulés de la même manière qu'un agent infectieux.
- Les dispositifs de test utilisés doivent être mis au rebut conformément aux réglementations locales en vigueur.

CONDITIONS DE STOCKAGE ET STABILITÉ

Conserver le dispositif de test dans sa pochette scellée, à température ambiante ou dans un compartiment réfrigéré (entre 2 et 30 °C). Le dispositif de test reste stable jusqu'à la date d'expiration imprimée sur la pochette scellée. Le dispositif de test doit rester dans la pochette scellée jusqu'à son utilisation. **NE PAS CONGELER.** Ne pas utiliser après la date d'expiration.

PRÉLÈVEMENT ET PRÉPARATION DES ÉCHANTILLONS

Test urinaire

L'échantillon d'urine doit être recueilli dans un conteneur propre et sec. Il est possible d'utiliser de l'urine recueillie à n'importe quel moment de la journée. Les échantillons d'urine présentant des précipités visibles doivent être centrifugés, filtrés ou laissés au repos afin d'obtenir un surnageant clair pour effectuer le test.

Conservation des échantillons

Les échantillons d'urine peuvent être conservés à une température comprise entre 2 et 8 °C et pendant une durée maximum de 48 heures avant de commencer le test. Pour une conservation prolongée, les échantillons peuvent être congelés et conservés à une température inférieure à -20 °C. Les échantillons congelés doivent être décongelés et mélangés avant de commencer le test.

MATÉRIEL

Matériel fourni

- Dispositifs de test
- Compte-gouttes
- Mode d'emploi

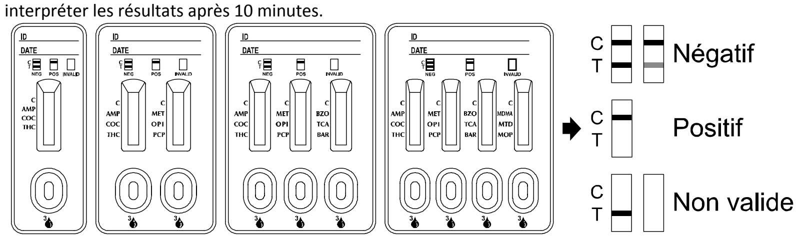
Matériel nécessaire mais non fourni

- Conteneur de collecte des échantillons
- Minuteur

MODE D'EMPLOI

Porter le dispositif de test, l'échantillon d'urine et les contrôles à température ambiante (entre 15 et 30 °C) avant de commencer le test.

1. Laisser la pochette revenir à température ambiante avant de l'ouvrir. Retirer le dispositif de test de la pochette scellée et l'utiliser dès que possible.
2. Poser le dispositif de test sur une surface plane et propre. Tenir le compte-gouttes à la verticale, **déposer 3 grosses gouttes d'urine** (environ 100 µl du volume total) dans chaque puits d'échantillonnage (S) du dispositif de test, puis démarrer le minuteur. Éviter de piéger des bulles d'air dans le puits d'échantillonnage (S). Voir l'illustration ci-dessous.
3. Attendre que la ou les lignes colorées apparaissent. **Lire les résultats au bout de 5 minutes.** Ne plus interpréter les résultats après 10 minutes.



INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

(Voir l'illustration ci-contre)

NÉGATIF :* une ligne colorée dans la région de contrôle (C) et une ligne colorée dans la zone de test (T) d'une drogue spécifique indiquent un résultat négatif. Dans ce cas, la concentration de drogue dans l'échantillon d'urine est inférieure à la valeur seuil désignée pour cette drogue spécifique.

***REMARQUE :** l'intensité de la couleur dans la zone de test (T) peut varier, mais le résultat doit être considéré négatif dès lors qu'une ligne colorée, même peu visible, apparaît.

POSITIF : une ligne colorée dans la région de contrôle (C) et l'absence de ligne dans la zone de test (T) d'une drogue spécifique indiquent un résultat positif. Dans ce cas, la concentration de drogue dans l'échantillon d'urine est supérieure à la valeur seuil désignée pour cette drogue spécifique.

NON VALIDE : aucune ligne de contrôle n'apparaît. L'absence de ligne de contrôle est le plus souvent liée à un volume d'échantillon insuffisant ou à une technique de procédure incorrecte. Vérifier la procédure et répéter le test en utilisant un nouveau dispositif. Si le problème persiste, cesser immédiatement d'utiliser le lot et contacter le distributeur local.

CONTRÔLE QUALITÉ

Le dispositif de test intègre un contrôle de procédure interne. L'apparition d'une ligne colorée dans la région de contrôle (C) fait partie des contrôles de procédure internes. Cette ligne confirme que le volume d'échantillon est suffisant, que la membrane est imbibée et que la technique de procédure est correcte.

Ce kit ne contient pas d'étalons. Cependant, il est recommandé, conformément aux bonnes pratiques de laboratoire, de tester des contrôles positifs et négatifs afin de confirmer la procédure de test et de vérifier le bon fonctionnement du dispositif.

LIMITES D'UTILISATION

1. Le RapiTest® Multidrug Pipette Panel (Urine) fournit seulement un résultat d'analyse qualitatif préliminaire. Une deuxième méthode d'analyse doit être utilisée pour confirmer un résultat d'analyse. La chromatographie en phase gazeuse/spectrométrie de masse (GC/MS) constitue la méthode de confirmation privilégiée.[2, 3]
2. Il est possible que des erreurs techniques ou des erreurs de méthodologie, ainsi que la présence d'autres substances interférentes dans les échantillons d'urine, entraînent des résultats erronés.
3. La présence d'adultérants comme l'eau de Javel ou l'alun dans les échantillons d'urine peuvent entraîner des résultats erronés indépendamment de la méthode d'analyse utilisée. Si une adultération est soupçonnée, le test doit être répété avec un autre échantillon d'urine.
4. Un résultat positif n'indique ni le degré d'intoxication, ni le mode d'administration ou la concentration dans l'urine.
5. Un résultat négatif n'indique pas nécessairement qu'un échantillon d'urine est dépourvu de toute drogue. Il est possible d'obtenir des résultats négatifs lorsque la drogue est présente mais que sa concentration est inférieure au niveau seuil du test.
6. Le test ne distingue pas les drogues de certains médicaments.
7. Il est possible d'obtenir un résultat positif suite à l'ingestion de certains aliments ou compléments alimentaires.

CARACTÉRISTIQUES DE PERFORMANCE

Précision

Une comparaison parallèle a été réalisée en utilisant le RapiTest® Multidrug Pipette Panel (Urine) et un test rapide disponible dans le commerce. Les tests ont été réalisés sur environ 300 échantillons recueillis auparavant chez des sujets s'étant présentés pour un test de dépistage. Des résultats présumés positifs ont été confirmés par GC/MS. Des échantillons d'urine négatifs ont tout d'abord été analysés par test prédicatif, et 10 % des échantillons négatifs ont été confirmés par GC/MS. Les résultats suivants sont présentés sous forme de tableaux :

Concordance avec le kit commercial (%)

Échan-tillon	AMP 300	AMP 500	AMP	BAR	BZO 200	BZO	BUP**	COC 150	COC	COT	FTY	KET	THC 20	THC	THC 150
Positif	>99 %	*	>99 %	98 %	*	98 %	88 %	>99 %	>99 %	>99 %	*	*	*	>99 %	*
Négatif	>99 %	*	>99 %	>99 %	*	>99 %	>99 %	>99 %	99 %	>99 %	*	*	*	>99 %	*
Total	>99 %	*	>99 %	99 %	*	99 %	97 %	>99 %	99 %	>99 %	*	*	*	>99 %	*

Échan-tillon	MTD	EDDP 100	EDDP 300	MET 300	MET 500	MET	MDMA	MOP 300	OPI 2000	OXY	PCP	PPX	TRA	TCA
Positif	87 %	*	*	*	>99 %	>99 %	98 %	94 %	99 %	96 %	>99 %	>99 %	*	92 %
Négatif	>99 %	*	*	*	82 %	>99 %	>99 %	>99 %	>99 %	99 %	>99 %	>99 %	*	>99 %
Total	94 %	*	*	*	89 %	>99 %	99 %	97 %	99 %	98 %	>99 %	>99 %	*	98 %

*** REMARQUE :** kit commercial non disponible pour test de comparaison.

**** REMARQUE :** BUP a été comparée à des données autodéclarées d'utilisation de buprénorphine.

Concordance avec CG/MS (%)

Échan-tillon	AMP 300	AMP 500	AMP	BAR	BZO 200	BZO	BUP*	COC 150	COC	COT*	FTY*	KET	THC 20	THC	THC 150
Positif	99 %	95 %	94 %	92 %	98 %	98 %	98 %	97 %	95 %	>99 %	99 %	>99 %	91 %	95 %	91 %
Négatif	99 %	>99 %	99 %	99 %	99 %	98 %	99 %	>99 %	>99 %	>99 %	89 %	97 %	99 %	96 %	96 %
Total	99 %	98 %	97 %	96 %	99 %	98 %	99 %	99 %	98 %	>99 %	93 %	97 %	96 %	95 %	95 %

Échan-tillon	MTD	EDDP 100	EDDP 300	MET 300	MET 500	MET	MDMA	MOP 300	OPI 2000	OXY	PCP	PPX	TRA*	TCA**
Positif	93 %	>99 %	>99 %	98 %	99 %	90 %	98 %	98 %	99 %	99 %	90 %	99 %	96 %	>99 %
Négatif	>99 %	>99 %	95 %	>99 %	>99 %	>99 %	98 %	97 %	99 %	98 %	99 %	>99 %	97 %	94 %
Total	97 %	>99 %	97 %	99 %	99 %	95 %	98 %	97 %	99 %	99 %	96 %	99 %	97 %	95 %

*** REMARQUE :** BUP, COT, FTY et TRA étaient basés sur des données LC/SM et non sur des données GC/MS.

**** REMARQUE :** les TCA étaient basés sur des données HPLC et non sur des données GC/MS.

Sensibilité analytique

Un pool d'urine dépourvu de drogue a été enrichi avec des drogues à des concentrations de ±50 % de la valeur seuil et ± 25 % de la valeur seuil. Les résultats sont récapitulés ci-dessous.

Conc. de drogue (plage de valeurs seuils)	AMP 300		AMP 500		AMP		BAR		BZO 200		BZO		BUP		COC 150		COC		COT	
	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+
0 % de la valeur seuil	90	0	30	0	30	0	30	0	60	0	30	0	90	0	90	0	30	0	90	0
-50 % de la valeur seuil	90	0	30	0	30	0	30	0	60	0	30	0	90	0	90	0	30	0	90	0
-25 % de la valeur seuil	73	17	25	5	26	4	23	7	60	0	24	6	79	11	73	17	25	5	90	0
Valeur seuil	43	47	11	19	23	7	14	16	22	38	15	15	49	41	46	44	20	10	49	41
+25 % de la valeur seuil	16	74	5	25	7	23	7	23	2	58	6	24	10	80	17	73	5	25	4	86
+50 % de la valeur seuil	0	90	0	30	0	30	0	30	0	60	0	30	0	90	0	90	0	30	0	90

Conc. de drogue (plage de valeurs seuils)	FTY		KET		THC 20		THC		THC 150		MTD		EDDP 100		EDDP 300		MET 300	
	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+
0 % de la valeur seuil	90	0	90	0	30	0	30	0	90	0	30	0	90	0	90	0	30	0
-50 % de la valeur seuil	90	0	90	0	30	0	30	0	90	0	30	0	90	0	90	0	30	0
-25 % de la valeur seuil	79	11	48	42	29	1	24	6	90	0	26	4	80	10	79	11	27	3
Valeur seuil	36	54	6	84	19	11	15	15	45	45	18	12	51	39	51	39	15	15
+25 % de la valeur seuil	7	83	0	90	6	24	6	24	10	80	5	25	3	87	13	77	5	25
+50 % de la valeur seuil	0	90	0	90	0	30	0	30	0	90	0	30	0	90	0	90	0	30

Conc. de drogue (plage de valeurs seuils)	MET 500		MET		MDMA		MOP		OPI 2000		OXY		PCP		PPX		TRA		TCA	
	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+
0 % de la valeur seuil	90	0	30	0	30	0	30	0	30	0	90	0	30	0	90	0	90	0	30	0
-50 % de la valeur seuil	90	0	30	0	30	0	30	0	30	0	90	0	30	0	90	0	90	0	30	0
-25 % de la valeur seuil	74	16	25	5	27	3	20	10	26	4	78	12	26	4	74	16	90	0	25	5
Valeur seuil	45	45	23	7	17	13	18	12	11	19	44	46	19	11	46	44	58	32	13	17
+25 % de la valeur seuil	15	75	6	24	6	24	7	23	5	25	16	74	5	25	16	74	22	68	7	23
+50 % de la valeur seuil	0	90	0	30	0	30	0	30	0	30	0	90	0	30	0	90	2	88	0	30

Spécificité analytique

Le tableau suivant dresse la liste des concentrations des composés (ng/ml) qui sont détectés positifs dans l'urine par le RapiTest® Multidrug Pipette Panel (Urine) au bout de 5 minutes.

AMPHÉTAMINE 300	
d-Amphétamine	300
d,l-Amphétamine	390
l-Amphétamine	50 000
p-Hydroxyamphétamine	1 560
p-Hydroxynoréphédrine	100 000
3,4-Méthylène-dioxy-amphétamine (MDA)	1 560
β-Phnylıthylamine	100 000
Phénylpropanolamine (d,l-Noréphédrine)	100 000
Tyramine	100 000
AMPHÉTAMINE 500	
d-Amphétamine	500
d,l-Amphétamine	1 500
3,4-Méthylène-dioxy-amphétamine (MDA)	800
Phentermine	1 500
β-Phnylıthylamine	50 000
Tryptamine	50 000
Tyramine	25 000
AMPHÉTAMINE	
d-Amphétamine	1 000
d,l-Amphétamine	3 000
l-Amphétamine	50 000
d,l-3,4-Méthylène-dioxy-amphétamine (MDA)	2 000
Phentermine	3 000
BARBITURIQUES	
Sécobarbital	300
Alphénal	150
Amobarbital	300
Aprobarbital	200
Butabarbital	75
Butalbital	2 500
Butethal	100
Cyclopentobarbital	600
Pentobarbital	300
Phénobarbital	100
BENZODIAZÉPINES 200	
Oxazépam	200
Alprazolam	30

MARIJUANA	
11-nor-Δ^9-THC-9 COOH	50
Cannabinol	20 000
11-nor-Δ^8-THC-9 COOH	30
Δ^8-THC	15 000
Δ^9-THC	15 000
MARIJUANA 150	
11-nor-Δ^9-THC-9 COOH	150
Cannabinol	25 000
11-nor-Δ^8-THC-9 COOH	500
Δ^8-THC	25 000
Δ^9-THC	25 000
MÉTHADONE	
Méthadone	300
Doxylamine	50 000
EDDP 100	
2-Éthylidène-1,5-Diméthyl-3,3-Diphénylpyrrolidine (EDDP)	100
EDDP 300	
2-Éthylidène-1,5-Diméthyl-3,3-Diphénylpyrrolidine (EDDP)	300
MÉTHAMPHÉTAMINE 300	
d-Méthamphétamine	300
d,l-Amphétamine	100 000
Chloroquine	25 000
Éphédrine	100 000
(1R, 2S)-l-Éphédrine	100 000
l-Épinéphrine	50 000
Fenfluramine	12 500
p-Hydroxyméthamphétamine	25 000
Méphentermine	50 000
l-Méthamphétamine	3 125
3,4-Méthylène-dioxy-méthamphétamine (MDMA)	780
Triméthobenzamide	25 000
MÉTHAMPHÉTAMINE 500	
d-Méthamphétamine	500
d,l-Amphétamine	75 000
d-Amphétamine	50 000
Chloroquine	12 500
(1R, 2S)-l-Éphédrine	50 000

7-Aminoclonazépam	4 000
7-Aminoflunitrazépam	390
7-Aminonitrazépam	625
Bromazépam	390
Chlordiazépoxide	300
Clobazam	48
Clorazépate	97
Désalkylflurazépam	1 560
Diazépam	97
Estazolam	125
Flunitrazépam	25 000
α-Hydroxyalprazolam	30
d-Lorazépam	3 125
Midazolam	195
Nitrazépam	780
Norchlordiazépoxide	780
Nordiazépam	780
Témazépam	33
Triazolam	150
BENZODIAZÉPINES	
Oxazépam	300
Alprazolam	196
Bromazépam	1 562
Chlordiazépoxide	1 562
Clobazam	98
Clonazépam	781
Clorazépate	195
Délorazépam	1 562
Désalkylflurazépam	390
Diazépam	195
Estazolam	2 500
Flunitrazépam	390
α-Hydroxyalprazolam	1 262
d,l-Lorazépam	1 562
RS-Lorazépam-glucuronide	156
Midazolam	12 500
Nitrazépam	98
Norchlordiazépoxide	195
Nordiazépam	390
Témazépam	98
Triazolam	2 500
BUPRÉNORPHINE	
Buprénorphine	10
Buprénorphine 3-D-glucuronide	15
Norbuprénorphine	20
Norbuprénorphine 3-D-glucuronide	200
COCAÏNE 150	
Benzoylecgonine	150
Cocaïne	400
Cocaéthylène	6 250
Ecgonine	12 500
Ecgonine méthyl ester	50 000
COCAÏNE	
Benzoylecgonine	300
Cocaïne	780
Cocaéthylène	12 500
Ecgonine	32 000
COTININE	
l-Cotinine	100
S-l-Nicotine	12 500
FENTANYL	
Norfentanyl	20
Alfentanyl	562 500
Buspirone	12 500
Fenfluramine	37 500
Fentanyl	100
Sufentanyl	57 500
KÉTAMINE	
Kétamine	1 000

p-Hydroxyméthamphétamine	15 000
Méphentermine	25 000
l-Méthamphétamine	4 000
3,4-Méthylène-dioxy-méthamphétamine (MDMA)	1 000
l-Phényléphrine	100 000
β-Phnylıthylamine	75 000
MÉTHAMPHÉTAMINE	
d-Méthamphétamine	1 000
p-Hydroxyméthamphétamine	30 000
Méphentermine	50 000
l-Méthamphétamine	8 000
d,l-3,4-Méthylène-dioxy-méthamphétamine (MDMA)	2 000
MÉTHYLÈNE-DIOXY-MÉTHAMPHÉTAMINE (MDMA)	
d,l-3,4-Méthylène-dioxy-méthamphétamine (MDMA)	500
d,l-3,4-Méthylène-dioxy-amphétamine (MDA)	3 000
3,4-Méthylène-dioxy-éthylamphétamine (MDEA)	300
MORPHINE 300	
Morphine	300
Codéine	300
Éthylmorphine	6 250
Hydrocodone	50 000
Hydromorphone	3 125
Lévorphanol	1 500
6-Monoacétylmorphine (6-MAM)	400
Morphine 3-β-D-glucuronide	1 000
Norcodéine	6 250
Normorphine	100 000
Oxycodone	30 000
Oxymorphone	100 000
Procaïne	15 000
Thébaïne	6 250
OPIACÉ 2000	
Morphine	2 000
Codéine	2 000
Éthylmorphine	5 000
Hydrocodone	12 500
Hydromorphone	5 000
Lévorphanol	75 000
6-Monoacétylmorphine (6-MAM)	5 000
Morphine 3-β-D-glucuronide	2 000
Norcodéine	12 500
Normorphine	50 000
Oxycodone	25 000
Oxymorphone	25 000
Procaïne	150 000
Thébaïne	100 000
OXYCODONE	
Oxycodone	100
Hydrocodone	6 250
Hydromorphone	50 000
Lévorphanol	50 000
Naloxone	37 500
Naltrexone	37 500
Oxymorphone	200
PHENCYCLIDINE	
Phencyclidine	25
4-Hydroxyphencyclidine	12 500
PROPOXYPHÈNE	
d-Propoxyphène	300
d-Norpropoxyphène	300
TRAMADOL	
n-Desméthyl-cis-tramadol	195
o-Desméthyl-cis-tramadol	6 250
Cis-tramadol	100
Phencyclidine	100 000
Procyclidine	100 000
d,l-O-Desméthyl venlafaxine	25 000
ANTIDÉPRESSEURS TRICYCLIQUES	
Nortriptyline	1 000

Pentobarbital	50 000
Sécobarbital	100 000
Norkétamine	50 000
MARIJUANA 20	
11-nor-Δ^9-THC-9 COOH	20
Cannabinol	12 500
11-nor-Δ^8-THC-9 COOH	20
Δ^8-THC	10 000
Δ^9-THC	12 500

Amitriptyline	1 500
Clomipramine	12 500
Désipramine	200
Doxépine	2 000
Imipramine	400
Maprotiline	2 000
Nordoxépine	1 000
Promazine	1 500
Prométhazine	25 000
Trimipramine	3 000

Réaction croisée

Une étude a été réalisée afin de déterminer la réactivité croisée du test avec des composés, soit dans des échantillons d'urine dépourvus de toutes drogues, soit dans des échantillons d'urine positifs à l'amphétamine 300, l'amphétamine 500, l'amphétamine, les barbituriques, les benzodiazépines 200, les benzodiazépines, la buprénorphine, la cocaïne 150, la cocaïne, la cotinine, le fentanyl, la kétamine, la marijuana 20, la marijuana, la marijuana 150, la méthadone, l'EDDP 100, l'EDDP 300, la méthamphétamine 300, la méthamphétamine 500, la méthamphétamine, la méthylène-dioxy-méthamphétamine, la morphine 300, l'opiacé 2000, l'oxycodone, la phencyclidine, le propoxyphène, le tramadol et les antidépresseurs tricycliques. Les composés suivants n'indiquent pas de réactivité croisée lorsqu'ils sont testés avec le RapiTest® Multidrug Pipette Panel (Urine) à une concentration de 100 µg/ml.

Composés ne présentant pas de réactivité croisée

4-Acétamidophénol	Diclofénac	Labétalol	Prednisolone
Acétone	Dicyclomine	Lidocaïne	Prednisone
Acétophénétidine	Diflunisal	Lindane	d,l-Propanolol
Acide acétylsalicylique	Digoxine	Lithium	Quinacrine
Albumine	4-Diméthylaminoantipyrine	Lopéramide	Quinidine
Acide alpha-Naphthalèneacétique	Diphénhydramine	l-Thyroxine	Quinine
Aminopyrine	5,5-Diphénylhydantoïne	Mépéridine	R(-) Déprényl
Amoxapine	EMDP	Méprobamate	Riboflavine
Amoxicilline	Érythromycine	Méthaqualone	Acide salicylique
Ampicilline	β-Estradiol	Méthoxyphénamine	Sérotonine
Apomorphine	Œstrone-3-sulfate	Méthylphénidate	Séroquel
Acide ascorbique	Alcool éthylique	Métoprolol	Sertraline
Aspartame	Éthyl-p-aminobenzoate	N-Acétylprocaïnamide	Chlorure de sodium
Atropine	Étodolac	Acide nalidixique	Sulfaméthazine
Acide benzylique	Famprofazone	Nalorphine	Sulindac
Acide benzoïque	Fénoprofène	Naproxène	Tétracycline
Benzydamine	Fluoxétine	Niacinamide	Tétrahydrocortisone-3-acétate
Bromphéniramine	Furosémide	Nifédipine	Tétrahydrozoline
Caféine	Acide gentisique	Nimésulide	Théophylline
Cannabidiol	d-Glucose	Noréthindrone	Thiamine
Hydrate de chloral	Éther glycérique du gaïacol	Noscapine	Thioridazine
Chloramphénicol	Hémoglobine	d,l-Octopamine	Tolbutamide
Chloroquine	Hydralazine	Orphénadrine	Trans-2-phénylcyclopropylamine
Chlorothiazide	Hydrochlorothiazide	Acide oxalique	Trazodone
Chlorpromazine	Hydrocortisone	Acide oxolinique	Triamtérène
Chlorprothixène	Acide o-hydroxyhippurique	Oxymétazoline	Trifluopérazine
Cholestérol	3-Hydroxytyramine	Papavérine	Triméthoprime
Cimétidine	Ibuprofène	Pémoline	d,l-Tryptophane
Clonidine	Iproniazide	Pénicilline	d,l-Tyrosine
Cortisone	Isoprotérénol	Pentazocine	Acide urique
Créatinine	Isoxsuprine	Phénelzine	Vérapamil
Désoxycorticostérone	Kanamycine	Phéniramine	Zomépirac
Dextrométhorphane	Kétoprofène	Phénothiazine	

BIBLIOGRAPHIE

1. Tietz NW. Textbook of Clinical Chemistry. W.B. Saunders Company. 1986; 1735
2. Baselt RC. Disposition of Toxic Multidrugs and Chemicals in Man. 2nd Ed. Biomedical Publ., Davis, CA. 1982; 488
3. Hawks RL, CN Chiang. *Urine Testing for Drugs of Abuse*. National Institute for Drug Abuse (NIDA), Research Monograph 73, 1986

Index des symboles

i	Consulter le mode d'emploi	Σ	Tests par kit		Fabricant
IVD	À usage diagnostique *in vitro* uniquement		Date de péremption	2	Ne pas réutiliser
2°C – 30°C	À conserver entre 2 et 30 °C	LOT	Numéro de lot	RÉF	# catalogue

MD Doctors Direct GmbH
Gewerbestrasse 9
8132 Egg b. Zürich
Switzerland
T: +41 44 986 26 36
F: +41 44 986 26 30
info@mddoctorsdirect.com
www.mddoctorsdirect.com

CE